

L'ENTRETIEN DE VOTRE CHAUDIÈRE

Une question de SÉCURITÉ



Un entretien annuel

Si votre logement dispose d'une chaudière individuelle, celle-ci doit obligatoirement faire l'objet d'un entretien annuel **pour VOTRE sécurité**. Cette intervention est effectuée par un chauffagiste choisi par Moselis. Elle permet de vérifier le fonctionnement de la chaudière, réaliser son nettoyage et son réglage. **Laisser intervenir notre prestataire est donc primordial.**

Les risques encourus en cas de manque d'entretien

Si votre chaudière n'est pas entretenue ou mal entretenue, **vous vous exposez à un risque :**

- > d'incendie
- > d'explosion
- > ou d'intoxication au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore et inodore qui peut s'avérer mortel s'il est inhalé en grande quantité. Il est donc essentiel de respecter les dates d'entretien afin de limiter les potentiels risques d'incidents. Les symptômes d'une intoxication : des nausées, des maux de tête, une confusion mentale ou de la fatigue.

Les avantages de l'entretien

Faire contrôler ses équipements une fois par an permettrait de **multiplier leur durée de vie par trois et de réduire par cinq le risque de voir sa chaudière tomber en panne**. Une chaudière qui fonctionne mieux, c'est aussi une chaudière qui consomme moins. Permettre l'entretien de la chaudière favorise donc **des économies sur la facture énergétique**.

L'intervention du chauffagiste

Vous êtes informé(e) à l'avance du passage du chauffagiste dans votre résidence. Pour votre sécurité, il est primordial de le laisser intervenir. Si vous êtes absent(e), un second passage vous sera proposé (puis éventuellement un troisième) pour vous permettre de vous rendre disponible. Dans tous les cas, **ne zappez pas ce rendez-vous !** Même si elle n'a pas pu être effectuée, **cette prestation est incluse dans les charges que vous réglez chaque mois**. Vous avez donc tout intérêt à faire réaliser cette intervention qui vous est de toute façon facturée.

moselis

